

21 janvier 2016

La FFGeiq pour une coopération dans le plan d'urgence contre le chômage de François Hollande

Lundi 18 Janvier, François Hollande présentait ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi. Son discours a été marqué par l'annonce d'un plan pour l'emploi et plus particulièrement par les dispositions en faveur de l'alternance. Certaines propositions ont interpellé la Fédération Française des Geiq.

Rappelons que les Geiq sont des regroupements d'entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, parient sur le potentiel de **personnes éloignées du marché du travail** (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, bénéficiaires ou sortants d'un dispositif d'insertion...) en organisant des parcours de formation en alternance.

En 2014, **5 966 contrats** ont été signés, dont **4 653 contrats de professionnalisation**. **A l'issue de ces contrats**, les Geiq obtiennent des résultats significatifs : **82% de qualification et plus de 69% d'embauches** (chiffres labellisation 2015).

Le soutien financier annoncé par le Président pour le contrat de professionnalisation est donc un enjeu de première importance pour le dispositif, vivement encouragé par la FFGeiq. Un allègement de charges permettrait **aux Geiq de mobiliser d'autant plus ce contrat**, plus adapté à répondre aux besoins des entreprises, à développer l'individualisation des parcours de formation et à assurer l'employabilité des salariés, notamment ceux les plus éloignés du marché du travail.

En ce qui concerne les propositions en faveur de l'apprentissage, **c'est au travers de la reconnaissance de l'accompagnement socio-professionnel, réalisé par le Geiq, que l'Etat pourrait inciter nos groupements à utiliser davantage ce contrat** encore trop peu mobilisé dans le dispositif (environ 300 contrats signés en 2014). Ainsi, la FFGeiq souhaiterait obtenir une aide à l'accompagnement socio-professionnel, par le biais du hors quota de la taxe d'apprentissage, pour les parcours Geiq en contrat d'apprentissage.

Avec ces propositions, l'Etat a le pouvoir d'aider les dispositifs efficaces tels que celui mis en place par les Geiq, de le rendre accessible à plus d'entreprises, et ainsi de voir former plus de personnes éloignées de l'emploi.

La FFGeiq reconnaît la volonté du gouvernement de s'engager dans une véritable politique nationale en faveur de l'alternance, et souhaite que les mesures présentées puissent être suivies et réalisées en collaboration avec les acteurs de l'emploi et de la formation. La Fédération Française des Geiq sera force de proposition sur l'ensemble de ces sujets.

*Les Geiq sont des regroupements d'entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, parient sur le potentiel de personnes en difficulté d'accès à un emploi. A l'issue des parcours d'alternance qu'ils accompagnent, les Geiq obtiennent des résultats significatifs : **82% de qualification, plus de 69% d'embauches** (chiffres labellisation 2015).*

Depuis la création du premier Geiq en 1991, 152 GEIQ sont actuellement labellisés, avec 226 implantations sur le territoire français. 5 400 entreprises adhérentes représentent plus de 20 filières professionnelles, (BTP, entreprises de propreté, industrie, transports, ou encore les métiers de service...).

La Fédération Française des Geiq a vocation à représenter les Geiq qu'elle labellise annuellement (sur avis conforme d'une commission mixte nationale composée de représentants du ministère de l'emploi, de représentants de la FFGeiq et d'une personne qualifiée) et à promouvoir le développement du modèle Geiq dans le cadre des politiques d'emploi et d'insertion professionnelle.

Contact presse : Marion VIRY - marion.viry@lesgeiq.fr